

LES AUTEURS DE LA GUERRE

La *Comédie politique*, qui a depuis quelques jours un correspondant à la Goulette, commence aujourd'hui une étude biographique et historique sur les individus et sur les Sociétés financières pour le compte et sous la pression desquels a été entreprise la campagne de Tunisie.

Certains nous reprocheront peut-être d'avoir, dans cette étude, franchi jusqu'au mur de la vie privée.

Nous ne nous en défendons point.

La vie privée d'un fonctionnaire appartient au public, en tant surtout qu'elle influe sur les affaires publiques.

Ce n'est point le moment, d'ailleurs, de se laisser arrêter par des distinctions subtiles.

La vérité aujourd'hui doit être connue tout entière.

Quand la France marche à la banqueroute, quand la patrie court à sa perte, quand nos soldats meurent chaque jour par centaines, c'est un devoir de patriotisme pour chacun de montrer :

Aux contribuables, pour quels motifs inavoués on les ruine.

Aux patriotes, dans quelle misérable aventure on a jeté le drapeau national.

Aux mères, pour quels ignobles drôles sont allés mourir les fils qu'elles pleurent.

Exposer dans toute sa nudité l'indignité des auteurs de la guerre : tel est le but de l'étude que la *Comédie politique* entreprend aujourd'hui.

Et qui sera continuée, quoi qu'il arrive.

ABEL DUCANGE.

ELIAS MUSSALLI

Sujet tunisien, mais Cophte d'origine et chrétien. A longtemps été interprète au service du Bey. Il était premier interprète de S. A. lorsqu'il y a huit ans environ le vicomte de Botmiliau, alors consul général de France à Tunis, fit une quête pour l'hôpital français de cette ville. Le Bey et le premier ministre souscrivirent pour une somme d'environ 5,000 fr. Elias Mussalli, chargé de la porter au consul général, en garda la moitié pour lui.

Le vol fut constaté presque immédiatement : M. de Botmiliau, s'étant rendu auprès du Bey pour le remercier, accusa verbalement la somme qu'il avait reçue. Le Bey, étonné, dit qu'on avait remis le double. Le général Elias, pour ce fait, fut chassé de sa place, et malgré d'actives démarches de sa part, ni sous M. de Botmiliau, ni sous MM. de Vallat et de Billing, ses successeurs au Consulat général de France, il ne put avoir aucun emploi.

Comme il avait usé de sa position de premier interprète pour prélever des commissions sur toutes les affaires, nos consuls généraux, depuis le vol du don fait à notre hôpital, s'étaient énergiquement opposés à ce qu'il eût aucun emploi. — M. Villet, notamment, qui était en mission en qualité d'inspecteur général des finances de France à Tunis, connaissait tous les méfaits de Mussalli. Il tint la main ferme pour l'empêcher, malgré ses intrigues et celles, plus honteuses, de sa femme, de rentrer en place.

M. Villet est aujourd'hui référendaire à la Cour des comptes, et, si besoin en était, il pourrait, devant une Commission d'enquête, mettre à nu tout le passé d'Elias Mussalli.

Mais, dès que la femme de ce général devint la maîtresse de M. Roustan, ce dernier exigea du Bey que sa place de premier interprète lui fût rendue, et il le fit nommer en même temps sous-directeur du Ministère des affaires étrangères. Plus tard, après le traité du 12 mai, M. Roustan écarta le général Bacouch, qui remplissait très-honorablement les fonctions de directeur du Ministère du Bey, pour donner ladite place à Elias Mussalli.

C'est M. Roustan aussi qui l'a proposé et fait nommer commandeur de la Légion d'honneur, en l'attachant à la suite du premier ministre, Sidi Mustapha Ben-Ismaïl, lorsqu'il est allé, il y a quelques mois à peine, à Paris.

M^{me} ELIAS MUSSALLI

Depuis plus de 25 ans mène une vie de désordre. Sans fortune de chez elle, par le moyen de son inconduite et de ses manœuvres de toute nature elle a cependant sans cesse dépensé des sommes considérables. Lorsque son mari fut renvoyé et tenu à l'écart, elle tomba presque dans la misère. Elle vendit son hôtel, ses bijoux, etc... Mais depuis l'arrivée de M. Roustan elle a repris, naturellement, un train princier.

Pour complaire à notre consul général, le Bey ou son premier ministre ont fait don, dans un des quartiers les mieux situés de Tunis, au général Elias Mussalli de terrains de grande valeur. Un hôtel qu'il habite a été construit sur une partie desdits terrains. M^{me} Elias Mussalli a équipage et un grand train de maison. Elle a racheté des bijoux splendides et de très-grande valeur, alors qu'il y a six ans elle ne pouvait pas payer la pension de ses fils et que le général Khérédine, par commisération, soldait ces dernières dépenses et accordait à son mari un secours annuel d'environ 4.000 francs.

M^{me} Elias Mussalli a une influence immense sur M. Roustan.

C'est elle qui dirige toutes les affaires : tout le monde va solliciter sa protection toute-puissante. Elle vit publiquement avec notre ministre résident et fait les honneurs de la Mission. Cependant aucune femme

de consul étranger ne met les pieds chez elle, ni aucune femme du monde : elle est absolument mise à l'index.

Aujourd'hui M^{me} Elias Mussalli n'est plus jeune. Elle a 48 ans. C'est sa dernière carte qu'elle joue avec M. Roustan. Elle comprend qu'après lui il n'y aura plus rien, et elle profite de son ascendant pour ramasser en toute hâte une grosse fortune.

Toujours et à toute époque elle a été la maîtresse, soit d'un consul de France, soit d'un membre de la Mission. Aussi l'a-t-on surnommée à Tunis « le *Pas-sage des consuls*. »

Son mari tolère avec un calme parfait l'inconduite de sa femme, dont il profite lui-même sans la moindre pudeur. Il vit, de son côté, avec la femme du sieur Voltera, que M. Roustan avait attaché également à la mission du premier ministre Mustapha Ben-Ismaïl, pour tenir la caisse — c'était tout naturel. — Ce même Voltera, grâce à M. Roustan, vient d'être nommé directeur de la Monnaie à Tunis. Ce ménage à cinq vit dans la plus complète harmonie.

M^{me} Elias Mussalli est d'origine italienne. Son nom de famille est Traverso. Son père et sa mère étaient de très-honnêtes gens. Le père est mort. La mère, M^{me} Traverso, vit retirée à Florence, avec la fille de M^{me} Mussalli, qu'on veut soustraire aux effroyables exemples qu'elle aurait au foyer maternel.

Ambitieuse et vaniteuse outre mesure, M^{me} Elias Mussalli souffre de la quarantaine absolue à laquelle l'ont condamnée toutes les dames honorables de Tunis. Dans son salon il n'y a jamais que des hommes. Mais tous y vont sans exception, car nul n'aurait le moindre appui de M. Roustan avant d'avoir été rendre hommage à sa maîtresse et d'avoir gagné ses bonnes grâces.

Lorsque M. Maccio vint à Tunis, en sa double qualité d'Italienne d'origine et de femme du sous-directeur du Ministère du Bey, elle alla, avec son mari, faire visite à M. et M^{me} Maccio. Mais ni M. ni M^{me} Mussalli ne furent reçus : le consul général d'Italie et sa femme, qui rendirent scrupuleusement toutes les visites qui leur avaient été faites, firent une exception éclatante pour le couple Mussalli à cause de leur triste notoriété. M^{me} Maccio n'envoya pas même de carte, et M. Maccio fit porter, par son domestique, une seule carte à M. Mussalli à cause de sa qualité de fonctionnaire du Bey, mais voilà tout.

Un peu après, M. Roustan demanda à M^{me} Maccio de lui présenter M^{me} Mussalli. Refus de la part de la consulesse générale d'Italie. — Depuis rupture des relations amicales de M. Roustan avec M. Maccio et déclaration de guerre.

Il y a deux ans, l'irritation de M. Roustan et de M^{me} Elias ne connut plus de bornes, à la suite d'une brochure publiée, en français et en italien, par un avocat italien, M. de Francesco, directeur de l'*Avenir de Sardaigne*. Dans cette brochure, vendue sur la place publique et en boutique, affichée pendant la nuit à la porte même du Consulat général de France, M^{me} Elias était traitée de Messaline et de Pompadour, et M. Roustan recevait de grosses éclaboussures.

A partir de cet instant, M^{me} Elias déclarait à qui voulait l'entendre qu'elle ferait bien voir si elle n'était pas assez puissante pour faire renverser M. Maccio par M. Roustan et pour, si besoin en était, « faire déclarer la guerre à l'Italie par la France. »

De là l'origine de la guerre de Tunisie.

M^{me} Mussalli avait déjà antérieurement fait renverser le général Khérédine, premier ministre du Bey, parce qu'il avait refusé de rendre à son mari son ancien emploi.

Après le traité du 12 mai, c'est elle qui a maintenu momentanément en place le premier ministre Sidi Mustapha Ben-Ismaïl, parce que ce dernier lui a remis alors une somme de plus de 300,000 francs.

Ayant renouvelé ses demandes récemment, mais sans succès, le premier ministre, qui quelques jours avant était la perfection et qu'on venait de nommer grand croix de la Légion d'honneur, est tombé subitement en disgrâce.

DE SANCY

Issu d'une famille bourgeoise honorable, il a mené une vie aventureuse, des plus déréglées. Son véritable nom est Veillette-Devaux (Fernand-Fulmence) sans la moindre particule. Il n'a jamais été ni comte, ni de Sancy, bien qu'il porte effrontément ce nom de ce titre.

Il est né à Meaux (Seine-et-Marne), le 14 décembre 1830.

Engagé pendant deux ans dans un régiment de dragons sous son véritable nom Veillette-Devaux, il ne put obtenir que le grade de brigadier. En quittant le régiment, il se maria, puis entra au Ministère des affaires étrangères en 1850. Il avait 1,500 francs d'appointements. Il fut cassé aux gages pour avoir joué à la Bourse en communiquant les dépêches et les nouvelles qu'il recueillait au département. Cette punition lui fut infligée en 1854, alors qu'il était assez contentieux, dont M. Gaudin, actuellement député de Nantes, était alors le sous-directeur. Plus tard, Sancy fut complètement rayé des listes du Ministère.

Il joua gros jeu, gagna d'abord, perdit tout ensuite. Il fut obligé de quitter Paris criblé de dettes, laissant sa femme ruinée avec quatre filles. Sa belle-mère soutint sa famille et lui passa une pension de 1,800 francs par an.

Après avoir été un peu partout, il alla échouer à Tunis, où, grâce à d'anciens amis, il obtint une concession de terre où il devait établir des haras modèles.

Il emmena avec lui une Américaine bien connue à Paris, M^{me} R....., qui vivait séparée de son mari. M. Sancy lui mangea tout ce qu'elle avait, soit environ 150,000 francs.

Il fit ensuite une association non moins heureuse avec M. Wyse Bonaparte, lieutenant de vaisseau en disponibilité. Ce dernier engouffra aussi dans cette fameuse terre 200,000 francs, et plaida avec le Sancy dans une série de procès.

Tantôt intime avec M^{me} Elias Mussalli, tantôt brouillé avec elle, puis ayant regagné ses bonnes grâces, Sancy obtint celles de M. Roustan, dont il connaissait, d'ailleurs, tous les secrets, et le fit marcher, bon gré mal gré, le menaçant de tout dévoiler s'il ne l'appuyait. Ce sont les deux forçats à la même chaîne, marchant côte à côte, se craignant et se menageant.

Enfin le sieur Sancy a cédé ses droits à la Société marseillaise, en prenant mille précautions pour empêcher ses créanciers de rien toucher de ce qu'il pourrait retirer de sa cession. On a fait, notamment, figurer dans l'acte de cession une hypothèque de 200,000 fr. en faveur de la dame R....., son ancienne maîtresse, ou du bailleur de fonds, M. T....., cousin de cette dernière.

Il va sans dire que le sieur Sancy n'a fait que créer des embarras au Bey et au Consulat général de France, qui a dû le subir et le protéger, par peur de lui, le sieur Sancy étant homme, du reste, assez intelligent pour faire beaucoup de mal. Il est, au surplus, le protégé de M^{me} Mussalli, et cela suffit.

Sancy s'était fait nommer contrôleur à la Commission des finances beylicales. Cette nomination eut lieu à l'élection, à Paris, chez M. de Lesseps, à la Mission tunisienne, 26, avenue Montaigne. Personne ne s'était présenté comme concurrent ; la lutte n'a donc pas été difficile. Seulement les bulletins imprimés qu'on distribuait, à la porte de la Mission, aux porteurs de titres de la dette tunisienne qui venaient voter portaient ces mots : « COMTE DE VAUX DE SANCY ».